

SCP LENEVEU CURTHINA

Extrait des conclusions du rapport d'Audit du 30 mars 2010 effectué à la Ligue Ile de France des Echecs à la demande de la Fédération Française des Echecs.

Nous avons été reçus par mon confrère, Monsieur BOUCHERIE, en présence du salarié chargé du dossier, Monsieur CASTELLUCIO. Etaient également présents Messieurs CLAUZEL et RASNEUR.

La comptabilité est bien tenue. Elle est de lecture facile.

Toutes les pièces demandées nous ont été fournies.

Nous avons vérifié les comptes réciproques avec la FFE qui concordent.

Nous avons eu à notre disposition les grands-livres comptables 2008-2009 et pour l'exercice en cours jusqu'au 18 mars 2010.

Les fonds propres de la Ligue Ile de France au 31 août 2009 s'élevaient à 54 980 € pour des investissements de l'ordre de 30 085 €.

La trésorerie de la Ligue Ile de France est bien suivie.

Sur le plan comptable, tout nous a été justifié.

Le rattachement des subventions aux recettes de l'exercice qui court du 1^{er} septembre au 31 août, a été fait en fonction des manifestations que les conventions étaient censés couvrir, et n'appelle pas de remarque particulière.

Les conventions avec la Ville et la Région sont correctes.

Voilà les points que nous avons relevés et qui ne remettent pas en cause le sérieux de la comptabilité.

JG LENEVEU